

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01718 Numéro SIREN : 409 988 318 Nom ou dénomination : SARL 3 TIM
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000449

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES****IDENTIFICATION**Mme leboeuf frederique
3 impasse Jules Verne
30133 les angles
FRANCEN° d'adhérent : 20103490290202Pour le compte de :SARL 3 TIM
3 IMPASSE JULES VERNE
30133 LES ANGLESN° SIREN : 409 988 318Période déclarée : 01/02/2022 au 31/01/2023Date limite de dépôt : 17/05/2023**ÉLÉMENTS DÉCLARÉS**

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2022)

Document certifiés conformes
Le gérant à l'original





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2022)

Bilan simplifié

A - ACTIF

1 - Actif Immobilisé

Immobilisations corporelles	152 130	64 919	87 211
Immobilisations financières (1)	16 142		16 142
TOTAL I (5)	168 272	64 919	103 353

2 - Actif circulant

Créances (2) clients et comptes rattachés	60		60
Créances autres (3)	308		308
Disponibilités	43 416		43 416
TOTAL II	43 784		43 784
TOTAL GENERAL (I + II)	212 056	64 919	147 137

B - PASSIF

1 - Capitaux propres

Capital social ou individuel			7 622
Écarts de réévaluation			18 763
Réserve légale			762
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)			18 905
Report à nouveau			66 910
Résultat de l'exercice			-926
TOTAL I			112 036

3 - Dettes

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)		35 076	35 101
TOTAL III			35 101
TOTAL GENERAL (I + II + III)			147 137

Document certifié conforme
à l'original
le gérant

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	9 413
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			9 413
Autres charges externes			1 633
Impôts, taxes et versements assimilés			1 264
dont TP/CFE, CVAE			223
Dotations aux amortissements			7 652
Total des charges d'exploitation (II)			10 549
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-1 136
Produits et charges divers	Produits financiers (III)		210
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			-926

B - RÉSULTAT FISCAL

	926
	926
	926

Document certifié conforme
à l'original
Le gérant le 20/11/23



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2022)**Impôt sur les sociétés****A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Numéro, type et nom de voie	3 Imp JULES VERNE		
Code postal	30133	Ville	LES ANGLÉS
		Pays	FRANCE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

Bénéfice imposable au taux normal	Bénéfice imposable à 15%	Déficit (report du 2022-2023) B)	926
-----------------------------------	--------------------------	-------------------------------------	-----

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui
Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé	OPEN CONCERTO

AUTRES INFORMATIONS

S'agit-il d'un comptable salarié (S) ou indépendant (I)	I		
Forme juridique ou titre	SCP	Nom et prénom ou dénomination	CELLIER PHILIPPE

Document certifié conforme
le 20/11/23
le gérant

03/04/2023 16:55

Synthèse de la déclaration



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable à compter du
31/12/2022)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions payées par la société elle-même	43 000
Montant des revenus répartis (somme des montants ci-dessus)	43 000

SARL 3TIM

SARL au capital de 7 622.45€

Siège social : 3 impasse Jules Verne 30133 Les Angles

Siren n°409988318

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt trois
Et le 17 juillet à dix-sept heures

Les associés se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

La séance est présidée par Victor-Emmanuel CAMUSSO gérant..

Frédérique TOURNERY-LEBOEUF

Propriétaire de490 parts , présente

Frédérique WAGNON

Propriétaire de10 parts, absente

Les associés présents possèdent 490 parts sur les 500 parts composant le capital social actuel. Il est constaté, en conséquence que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion sur les opérations dudit exercice
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice
- Le texte des résolutions proposées

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser pendant ce même délai toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Quitus à la gérance
- Affectation des résultats pour l'exercice clos le 31/01/2023
- Questions diverses

Le président donne ensuite lecture des rapports de gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, la présidence met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents aux comptes de l'exercice clos le 31/01/2023, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

Elle approuve également de manière expresse les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance de sa gestion pour ledit exercice

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/01/2023 qui s'élève à - 926 € (perte) de la manière suivante :

- En report à nouveau - 926 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

- Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par les associés et la gérance



Certifié conforme le 20/11/23
Le gérant

